



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômage

Question écrite n° 14890

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le récent rapport du Conseil économique et social portant sur l'état de la conjoncture au 1er semestre 1998. En matière d'emploi, le rapport affirme que le mouvement de création d'emplois est surtout le résultat de la montée de l'intérim et de l'emploi précaire et que la croissance soutenue de la population active, attendue au cours de l'année 1998, va limiter les effets en terme de baisse du chômage. Il lui demande quelle est sa position vis-à-vis de ces conclusions.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14890

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2941